

# Les édifices labellisés Architecture Contemporaine Remarquable

département	Bouches-du-Rhône
commune	Marseille
appellation	<b>Résidence Eden ROC</b>
adresse	6 rue Emile Pollak
auteurs	Jacques BERTHELOT ( architecte)
date	1967
protection	édifice non protégé
label ACR	Décision préfectorale du 27 mai 2025



Photo : © Photo Corentin Claret, architecte, 2024.

L'ensemble Eden Roc est une résidence comprenant 91 logements se situant sur la colline Périer dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille. Cette résidence comprend 5 bâtiments accolés allant du R+4 au R+13 avec des logements allant du studio au T5. Cet ensemble livré en 1967 et ayant obtenu le permis de construire en 1963 fut conçu par l'architecte Jacques Berthelot.

L'ensemble prend place au sein d'une ancienne carrière de pierre sur un terrain d'1,4 ha. L'immeuble se développe en arc de cercle dans la continuité du front de taille générant un parc dans la partie convexe au Sud et un espace de stationnement dans la partie concave au Nord. Ces deux parties sont reliées par les halls des bâtiments traversants et largement vitrés.

Le bâtiment est implanté directement sur la roche et s'adapte à celle-ci, le bâtiment V au plus près du front de taille se trouve surélevé de trois niveaux par rapport aux quatre autres bâtiments.

Ces différences altimétriques sont également utilisées pour placer de manière élégante les caves et les garages. Les caves viennent se glisser sous le parvis au Sud, de même qu'une partie des garages qui sont dissimulés sous des toitures végétalisées qui complètent le parvis en l'ornant de haies végétales. Les caves et les garages sont accessibles de plain-pied depuis le niveau de la rue. L'autre partie des garages prend place en pied de falaise. L'architecte s'est également adapté au contexte bâti existant. Une partie de la résidence ne comprend que cinq niveaux là où le reste en compte quatorze. L'objectif étant de ne pas générer un masque scolaire trop important pour les constructions existantes au Nord.

L'implantation du bâtiment s'oriente vers le parc formant avec la falaise un écrin au Sud de la parcelle. La façade très ouverte laisse apparaître le système constructif aux poteaux-poutres. La composition de cette façade assoie le bâtiment, les quatre premiers niveaux ne bénéficiant pas d'extérieurs forment un socle pour les étages supérieurs plus aérés. Le cinquième étage accentue cette séparation entre la partie stéréotomique (massivité) et tectonique (légèreté) du bâtiment. A cet étage se situent les chambres de services, qui, à l'époque de la construction, permettaient de loger le personnel de maison.

Le Nord quant à lui, répond plus à l'usage qu'à l'ornementation : s'y trouvent les stationnements, les locaux poubelles, l'accès de service donnant dans la cage d'escalier avec un accès direct aux cuisines des logements. La façade elle-même est plus simple et répond aux usages des logements, chambres et cuisines. Cette dualité répond à une volonté d'accentuer le caractère bourgeois de la résidence laissant apparaître aux invités seulement les parties nobles orientées vers le Sud.

En plan, l'ensemble s'est développé en strate à partir du cirque de la carrière. L'immeuble est la première strate et le parc en est le noyau ; entre les deux se trouvent les caves surmontées du parvis en surface et les garages couverts de végétalisation. Le parc poursuit cette composition concentrique jouant avec deux revêtements de sol différents formant des cercles, dans lesquels s'insèrent respectivement différentes essences d'arbres. Le parc s'ouvre sur l'espace public à l'Est et est séparé des garages par une butte plantée. Le parc est délimité par un masque végétal formé d'arbres de haute tige (pin, marronniers, cyprès, ...) afin de l'isoler de la partie habitée.

En jonction du parc avec l'espace public une sculpture en pierre (artiste non identifié à ce jour) émerge d'un bassin (qui n'est aujourd'hui plus en eau), tel un totem.

Les espaces communs ont préservé leurs dispositions d'origine dans l'ensemble (menuiseries, huisseries et boîtes aux lettres dans les halls). En façade, quelques modifications minimales ont été apportées, mais l'ensemble est en excellent état de conservation

Rédacteur : Eve Roy, adjointe au conseiller pour l'architecture et les espaces protégés, DRAC PACA